



CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 21 Mai 2024

Le 21 mai deux mil vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 mai 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Claude ROYOUX, Maire.

Présents :

M. ROYOUX Claude, Maire.

Mmes : BULOT Jennifer, DESPLAT Julie, BLANDEAU Karine

Mrs. : HARENGER Sébastien, DUTAILLY Martial, TERRIET Bernard, Hervé DESITTER, BASIER Claude, NICOLAS Guy, VERDIER Jean-François.

Absents excusés :

Mme LESOURD Marie-Pierre donne pouvoir à Mme BLANDEAU Karine.

Mme PORET Elsa donne pouvoir à Mme BULOT Jennifer.

M. LE RAY Dominique donne pouvoir à M. DESITTER Hervé.

Mme BONNET-NJAMKEPO Laurence donne pouvoir à M. ROYOUX Claude.

Absentes :

Mmes. MECHIN Corinne, FLORIT Karine.

Absents excusés :

Mmes : ORTEGA Laëtitia, STEPHAN Caroline.

M. DUTAILLY Martial est élu secrétaire de séance. La séance est ouverte à 18h30.

2024 / 23 – JURY D'ASSISES

Le maire procède au tirage au sort de trois jurés d'assises à partir de la liste électorale selon l'arrêté préfectoral du 19 mars 2024.

Le tirage au sort donne le résultat suivant :

- 1) Page 4, ligne 4, n°27, ANGST Fabien, domicilié 81 Route de Lignerolles – 27810 MARCILLY-SUR-EURE, né le 23/04/1978 à Évreux (27).
- 2) Page 98, ligne 4, n°1064, ROUSSEL Emma, domiciliée 3 Route de Saint Laurent – 27810 MARCILLY SUR EURE, née le 16/03/2002 à Le Chesnay (78).
- 3) Page 24, ligne 3, n°247, COUTELLIER Sarah, domiciliée 86 Route de Dreux – 27810 MARCILLY SUR EURE, née le 28/01/1974 à Gien (45).

Ces personnes seront avisées par courrier personnel.

Voté à l'unanimité.

– ACTE D'ACQUISITION EN LA FORME ADMINISTRATIVE – ZA DE BRAZAIS ----- RETIRÉE

20- ACQUISITION D'UNE PARCELLE SUR LA ZA DE BRAZAIS -----RETIRÉE

2024 / 24 – DEMANDE DE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE – PIQUAGE EGLISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la rénovation de l'Eglise, il souhaite solliciter des subventions auprès de :

- La sauvegarde de l'Art Français,

En complément aux autres demandes :

- La Fondation de sauvegarde du patrimoine bâti non protégé,
- L'Agglomération EPN au titre des Fonds de concours,
- Le Conseil Départemental – Mon village mon amour,

pour un estimatif des travaux à hauteur de 81 492 € TTC soit un HT de 67 910 €.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter l'organisme suivant afin d'obtenir un supplément de subvention :

- La sauvegarde de l'Art Français.

Voté à l'unanimité.

DIVERS

- City Park en cours d'étude par Karine Blandeau – Adjointe, reçu une demande par un jeune de la commune, on continue à travailler sur le sujet et on réunit tous les renseignements.
- Propriété face à la boulangerie, en attente de l'évaluation par les domaines.
- Main-courante au stade, au vu de la montée en catégorie supérieure des séniors de l'association FOOTBALL CLUB CROTH-MARCILLY, le stade doit avoir une main-courante, demander la participation de la commune de Croth et voir pour la suite.
- Déroulement des élections européennes : 5 personnes en plus serait bien.
- Demande commerce ambulant, nous proposons les jours restants soit le mercredi apm ou le jeudi.